

LE TAMBOUR

Le Journal de Saint-Christoly-Médoc

Sommaire

La mairie

Le budget
L'église - le columbarium – le stade
Constructions
Bruits

La vie du village

Les manifestations
Information
L'état civil

Les associations

Les expositions
Bilan des manifestations passées



Horaires d'ouverture :

Agence postale :

Tous les jours (sauf vendredi) de 9h à 11h30.

Mairie :

En juillet et en août :
Du lundi au jeudi
De 9h à 12h et de 14h à 18h

Le mot du maire



Mes chers amis,

La saison touristique approche, nous avons prévu diverses manifestations sur le port, et dans la commune, notamment un marché des producteurs tous les mercredis soir, à partir de début juillet, la fête de la musique le 21 juin, une exposition à l'église organisée par l'association « Les Amis de l'église de Saint-Christophe » et l'exposition « Edgard Pillet » à l'espace culturel organisée par l'association « Pour St Christoly ».

Tout cela dans le but de faire découvrir notre village, d'avoir aussi une offre touristique en valorisant notre patrimoine et en proposant à terme des activités d'éco-tourisme en accord avec la charte du futur parc naturel.

Par ailleurs, la municipalité a embauché un nouvel agent en contrat aidé. Cela va nous permettre de commencer des chantiers importants sur la commune ; notamment la mise aux normes de l'accessibilité de la Mairie.

Nous avons aussi organisé une importante réunion avec les représentants de la CDC, du Conseil Départemental et du Pays Médoc, à propos des projets portuaires. Notre projet s'inscrit dans le développement global de l'estuaire. La maîtrise d'œuvre sera prise par la communauté des communes car si le projet est à l'échelle intercommunale, il bénéficiera de plus de subventions.

Les choses avancent doucement mais elles avancent... Nous ne sommes pas seuls dans l'évolution et la réalisation de tous ces projets mais nous restons néanmoins maîtres de notre destin.

Stéphane Poineau
Maire de Saint-Christoly

La mairie

Le budget

Les investissements prévus

Lors du budget, plusieurs dépenses d'investissement ont été votées :

En voirie, des ralentisseurs vont être installés Route de St Yzans afin de ralentir les véhicules qui entrent dans le village. Les trottoirs du côté de la place du village vont être refaits. Et comme vous avez pu le constater, la murette à l'entrée de la place a été réparée et la route élargie.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de modifier l'accessibilité au secrétariat et à l'agence postale. Une séparation va être créée entre les entrées de l'atelier et du secrétariat. De plus, les WC publics vont être réhabilités.

La garderie de l'école va aussi être remise en état, l'étanchéité de la verrière va être refaite.

Un compteur a été installé au Port. Il servira cet été pour les marchés du mercredi soir.

Les recettes

Afin de réaliser tous ces investissements, la mairie a dû prévoir des recettes.

Plusieurs subventions nous ont été accordées. Pascale GOT nous apporte son soutien pour les trottoirs. Le Conseil Départemental subventionne une partie des travaux de l'école et des ralentisseurs.

Malgré cela, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les impôts locaux afin de palier à la baisse des dotations de l'Etat et de nous rapprocher de la moyenne régionale.

Concernant les dépenses courantes de fonctionnement, le Conseil a dû prévoir des frais d'avocat (environ 5000 €) suite à une plainte déposée contre la municipalité.

Le Port

Le projet du Port avance, il sera mené à bien avec le concours de la Communauté des Communes Cœur Médoc. C'est un travail long en termes administratif et technique. Il faudra encore patienter un peu mais nous n'avons jamais eu un dossier aussi abouti et n'avons jamais été aussi prêt du but !

L'église

En ce qui concerne sa restauration, l'association « les amis de l'église Saint-Christophe » a déposé un dossier auprès de la DRAC (avec le vote de l'accord du Conseil Municipal) afin de classer l'église entière au patrimoine des monuments historiques. La DRAC a rejeté le dossier.

Le columbarium

Un columbarium a été installé dans le cimetière ; des places sont disponibles.

Le stade

Monsieur le Maire a signé la vente chez le notaire jeudi 11 juin.



CONSTRUCTIONS

Nous rappelons à nos habitants que pour tous travaux de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (façade, toiture, ...), changement de destination, construction ou extension de plus de 5m², une déclaration préalable ou un permis de construire doivent être déposés en mairie.

BRUITS AVEC GÊNE POUR LE VOISINAGE

Suite à de nombreux problèmes signalés en Mairie à cause de nuisances sonores, il est nécessaire de respecter les règles décrites par l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 :

Les activités professionnelles

sont interdites entre 20h et 7h, les dimanches et jours fériés.

En période de récolte, elles sont autorisées du lundi au samedi de 5h00 à 23h00, les dimanches et jours fériés de 7h00 à 20h00

Comportement au domicile

Le bricolage et le jardinage sont possibles de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 en semaine ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h; dimanche et jour férié de 10h à 12 h

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre des dispositions pour les dissuader de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La vie du village

Informations

ERDF

Suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques haute tension et afin de remplacer un transformateur, une coupure générale aura lieu le jeudi 23 juillet après-midi.

BIBLIOTHÈQUE

On recherche des volontaires pour la bibliothèque de la CDC CœurMédoc. Contacter la Mairie.

« UN JOUR, UN VILLAGE »

AQUI FM a interviewé M. le Maire et Mme BOUTEILLIER le 4 juin pour évoquer la vie de la commune, les projets d'avenir.

VINITHON

Le principe est simple : tous les bouchons en liège collectés sont remis à Agir Cancer Gironde.

Aidez nous en déposant vos bouchons en liège à la mairie !

MA COMMUNE, MA SANTÉ

(Mutuelle groupée) Suite à la réunion d'information, des formulaires sont disponibles à la mairie.

État Civil

Décès :

05/02/2015 : *Monique LE BRETTON épouse BOYER*

14/03/2015 : *Renée BAUNAC veuve LAMBERT*

12/05/2015 : *Didier DELEFORTRIE*

05/06/2015 : *Amédéo BUCOVAZ*

Naissance :

25/05/2015 : *Émile, Pierre ZAMMIT d'Alexandre ZAMMIT et Sandrine HÉRAUD épouse ZAMMIT*

Les manifestations

Le 8 mai

La célébration du 8 mai a réuni une cinquantaine de participants et a été réhaussée par la présence d'un groupe de soldats et de véhicules « américains ». Après l'hommage du maire et la sonnerie aux morts, un apéritif convivial a réuni les participants à L'E.C.E.P (foyer rural).



La fête de la musique

dimanche 21 juin

Le dimanche 21 juin à partir de 19 heures au Port, Saint-Christoly-Médoc fête la musique avec le groupe Flamingo Boulevard (un duo qui joue jazz, swing et rock). Restauration et buvette seront proposées sur place.

« Le Marché Gourmand du Port de Saint-Christoly-Médoc »



Du 8 juillet au 26 août

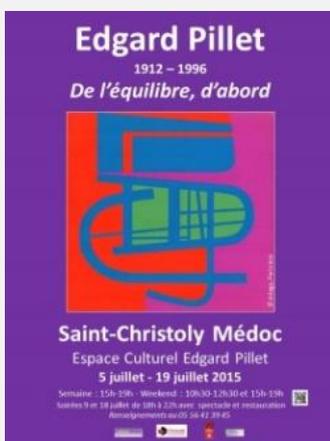
Marché nocturne tous les mercredis soir à partir de 18h30 jusqu'à la tombée de la nuit ! Des repas gourmands (moules frites, grillades plancha, salades taboulés, bruchettas, poissons, crêpes, glaces) et des animations musicales seront proposés. Nous pourrions profiter des tables de pique nique et du terrain de pétanque.

La fête du village

les 24, 25 et 26 juillet

- Vendredi 24 juillet
 - Vers 20h : repas de quartier au Port, animation musicale et feu d'artifice
- Samedi 25 juillet :
 - Toute la journée : marché des producteurs
 - Vers 10h : balade pédestre dans le village avec dégustation des vins des châteaux du village
 - A 12h : restauration possible sur le marché des producteurs
 - Après-midi : balade en poney et calèche
 - A partir de 19h : apéritif, repas entrecôte et danse au foyer rural paiement à la réservation auprès de la Mairie (18€/adulte, 8€/enfant)
- Dimanche 26 juillet
 - Vers 20h : repas de quartier au Port.

Les associations • L'été à Saint-Christoly-Médoc



Calendrier des festivités :

- 20 juin** : vernissage « Premiers Pas »
- 21 juin** : fête de la musique au Port
- 4 juillet** : inauguration « Edgard Pillet »
- 9 et 18 juillet** : soirées festives « Edgard Pillet »
- 20 juin au 20 août** : expo. « Premiers pas »
- 5 au 19 juillet** : expo. « Edgard Pillet »
- 24 au 26 juillet** : fête du village
- 8 juillet au 26 août** : tous les mercredis soir : Marché Gourmand au Port

Mais aussi dans le village...

- ♣ **Château Saint Christoly** :
Exposition « Hommage à nos aïeux poilus »
- ♣ **Château Tour Castillon**
Concerts jazz-tapas : 22,29/07 & 12, 19/08
Balade gourmande et musicale : 07 août
- ♣ **La Maison du douanier**
Récital de piano Lise Lienhard, le 21 juillet à 21 h (Bartok, Fauré, Grieg, Bonis, Sisask)

Les expositions

« Premiers pas » du 20 juin au 20 août 2015 à l'église

Par l'association « les amis de l'église Saint Christophe »

L'église sera ouverte au public tous les jours de 15h à 20h et sur rendez-vous pour découvrir l'exposition de photos « Premiers Pas » de Simon Coffinières, jeune photographe de 24 ans qui présentera son travail retraçant son parcours pédestre autour de l'Asie et de l'Europe du Nord.

Un vin d'honneur sera donné lors du vernissage le samedi 20 juin 2015 à 18h. « Venez nombreux, vous serez les bienvenus »

« Edgard Pillet – de l'équilibre, d'abord » du 5 au 19 juillet à l'E.C.E.P.

Par l'association « Pour Saint-Christoly »

Exposition d'œuvres originales de l'artiste *Edgard Pillet* (1912-1996), natif de Saint-Christoly, reconnu sur le plan international comme une figure importante du courant artistique abstrait.

En semaine de 15h à 19h, le week-end de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h. **Inauguration le 4 juillet** en présence d'officiels du département suivie d'un cocktail où les Saint-Christoliens sont les bienvenus.

Judi 9 juillet - Soirée Festive Restauration sur la place du village (Marché des Producteurs, Stand « Mimi Thorisson »), Animations (Visite nocturne de l'exposition, Tombola pour une œuvre d'Edgard Pillet, Signature d'un ouvrage d'art, Orchestre de jazz Quinte & Sens, Spectacle de voltige « Le Rêve d'Edgard » sur la façade de l'église par la Cie Pichenibulle)

Samedi 18 juillet – Soirée Festive Dîner dansant (Paëlla) sur la place du village avec une participation (16,5 € par adulte, 10 € par enfant jusqu'à 15 ans) - *réservation obligatoire avant le 14 juillet à la Mairie au 05 56 41 53 07* - Animations (Visite nocturne de l'exposition, Signature du livre « Le retour d'Henri - Médoc 1919-1920 » par Pierre Attrait)

Bilan des manifestations passées

Spectacle « les Vils navets » du 12 avril

Par l'association « les amis de l'église Saint Christophe »



Dimanche 12 avril, l'association « AESC » a organisé une matinée spectacle avec le duo de chansonniers humoristiques « Les Vils Navets ». Elle remercie les adhérents et leurs amis présents à cette manifestation ainsi que les organisateurs, les extérieurs et les sympathisants Bordelais qui ont permis de finaliser positivement cette journée et de passer une excellente après-midi. Remerciements à Monsieur le Maire, à sa famille et aux conseillers municipaux présents. La journée s'est terminée avec les artistes autour du verre de l'amitié. Un grand merci aux Vils Navets.

L'association espère que les prochaines animations rassemblent davantage les habitants du village.